

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 3554

présenté par

M. Lavergne, M. Girardin, M. Lecamp et Mme Le Peih

-----

**ARTICLE 14**

I. – À l’alinéa 26, substituer aux mots :

« au titre des »

les mots :

« de travaux aux ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 27, substituer aux mots :

« au titre »

les mots :

« des travaux dans le périmètre ».

III. – En conséquence, à l’alinéa 28, substituer aux mots :

« au titre des »

les mots :

« des travaux sur les ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision.